

# À Avignon, le renouveau de la maison Rosmerta

Maud Dugrand

**Solidarité Révoltés par le sort des mineurs isolés étrangers, des citoyens se sont associés pour acheter un lieu à l'association Rosmerta, qui accueille des jeunes migrants depuis 2018.**

Avignon (Vaucluse), correspondance particulière.

Nifa Junior Grandbouté arrivait de Lyon, il avait passé la nuit dehors. Il avait faim, on lui a donné à manger. Il a présenté la copie de son extrait de naissance, attestant qu'il avait 16 ans. Mais cela ne suffisait pas, il fallait l'original. La porte du service des mineurs isolés étrangers de l'aide sociale à l'enfance (ASE) d'Avignon s'est refermée. Un coup rude pour le jeune homme parti seul de Côte d'Ivoire, un an auparavant, qui a rejoint l'Europe « en traversant la Méditerranée en pirogue en métal ». Désarmé, il s'est assis sur un banc du jardin situé en face de l'hôtel du département du Vaucluse. C'est là qu'une femme lui a parlé de la maison Rosmerta. « On va pouvoir t'aider là-bas », lui a-t-elle assuré. Nifa a poussé les grilles du portail du 7 bis, rue Pasteur, alors propriété du diocèse d'Avignon, où vivaient une cinquantaine de mineurs isolés en exil, protégés par une centaine de bénévoles. Depuis, l'association d'accueil de mineurs isolés et de familles en exil a déménagé, et dispose de son propre lieu.

*300 personnes soutenues et scolarisées*

Tout a commencé le soir de Noël 2018. Les membres du Réseau Éducation sans frontières (RESF) investissent illégalement un bâtiment inoccupé du diocèse pour abriter des jeunes à la rue, refoulés par le conseil départemental censé les prendre en charge mais dont les structures d'accueil sont saturées. Ils créent une association : Rosmerta. Malgré une plainte du diocèse pour « mise en danger de la vie d'autrui », un juge administratif de Nîmes autorise finalement l'occupation pour trois ans. Pas moins de 300 jeunes mineurs sont depuis passés par ce havre de paix. Scolarisés, ils sont soutenus par les bénévoles qui les aident à récupérer leur acte de naissance dans leur pays d'origine, afin d'attester de leur minorité.

Le 31 mars 2023, date de fin de la trêve hivernale, l'occupation se termine. Après avoir épuisé tous les recours juridiques, l'association décide de poursuivre son engagement en faveur des exilés avec un projet ambitieux : acquérir son propre lieu. Grâce à des donations et le fond Riace France, financeur de lieux d'hébergement, les bénévoles de Rosmerta parviennent à réunir la somme de 490 000 euros. Ils créent une SCI (société civile immobilière) citoyenne, « dont le patrimoine est détenu par de nombreux associés, citoyens et personnes morales impliqués dans une démarche collective », achètent une maison et réalisent des travaux d'aménagement.

« On a signé l'acte de vente le 28 août 2023 et les travaux ont commencé le 1er septembre », explique Édith Capmas, bénévole de l'association. Les entreprises sollicitées, qui pour certaines ont embauché des jeunes passés par Rosmerta, mettent le paquet : électricité, plomberie, isolation, aménagement d'une cuisine et de plusieurs salles de bains. Fin octobre 2023, Nifa et une trentaine de jeunes, dont cinq filles ainsi que deux familles, déménagent au 9, avenue de la Trillade, dans Avignon extra-muros.

Depuis, l'activité n'a pas faibli. Ils sont encore trois ou quatre par semaine à se présenter devant les grilles de Rosmerta. Mais la maison n'est pas extensible. Il faut sans cesse chercher d'autres solutions de logement. Devenus indépendants et autonomes, d'anciens mineurs isolés aidés par cette structure accueillent parfois dans leur petit chez-eux. Une quarantaine de jeunes, hébergés soit dans des familles

d'accueil, soit par l'aide sociale à l'enfance, sont aussi accompagnés par les bénévoles de l'association, en plus de ceux installés dans la maison.

### *18 de moyenne dans une classe de remise à niveau*

Réunir les papiers d'identité prouvant la minorité, condition pour être pris en charge par l'ASE, prend des mois et parfois n'aboutit pas, souvent pour des raisons arbitraires. « On vit une grande vague de démoralisation en ce moment », confie Jenny Prager, bénévole à Rosmerta. Comment expliquer à Nifa ou à Mariam, arrivée elle aussi de Côte d'Ivoire, qu'une fois les papiers d'identité réunis et attestant de leur minorité reconnue par un juge des enfants, l'aide sociale à l'enfance refuse de les prendre en charge, alors que la loi l'y oblige ?

Aujourd'hui scolarisé au lycée Philippe-de-Girard de la cité des Papes, Nifa a 18 de moyenne dans sa classe de remise à niveau. Ses stages dans une grande surface et dans un restaurant d'Avignon se sont déroulés à merveille. Mariam, elle, tenait une promesse d'embauche chez un fleuriste, avant que l'ASE lui refuse la prise en charge. « Je veux travailler, je devrais être en apprentissage, mon patron était content, il était prêt à me garder », se désole la jeune fille. Son dossier a été envoyé à la préfète du département. « Nous vivons de plein fouet la politique défendue par le gouvernement et par Gérald Darmanin, déplore Jenny Prager. 23 jeunes accueillis par Rosmerta ont reçu des obligations de quitter le territoire (OQTF). Beaucoup travaillaient. Ces jeunes se démènent pour prouver leur minorité, ils passent devant des juges, ils sont sérieux à l'école, appréciés par les employeurs, les professeurs et les commerçants. Ils ne sont ni dangereux ni délinquants. »

Rosmerta fait désormais partie du paysage à Avignon. Chaque jour, cette incroyable aventure, forte de 3 000 adhérents, travaille à changer le regard des citoyens sur les étrangers dans un département où quatre des cinq députés sont étiquetés Rassemblement national.